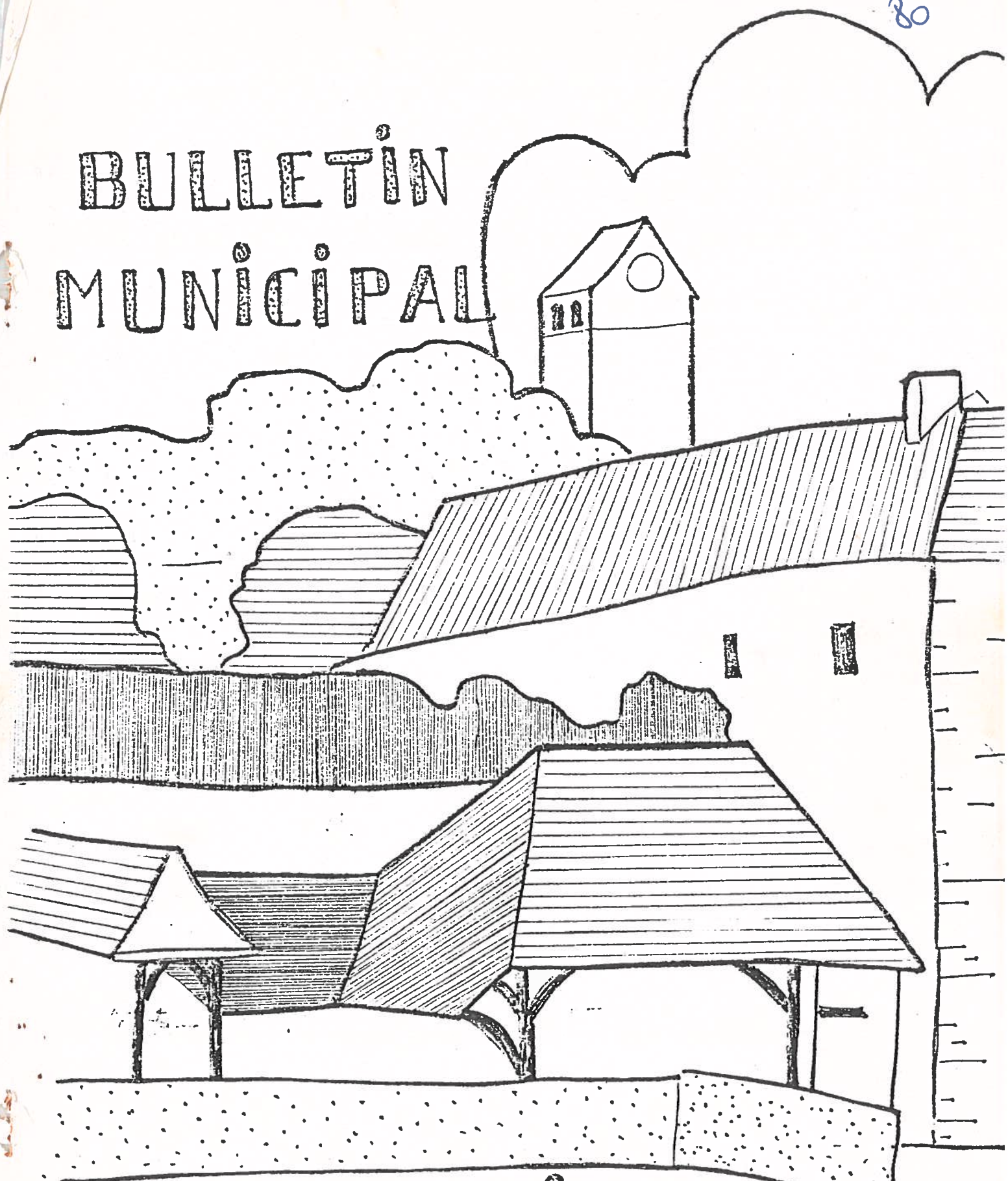
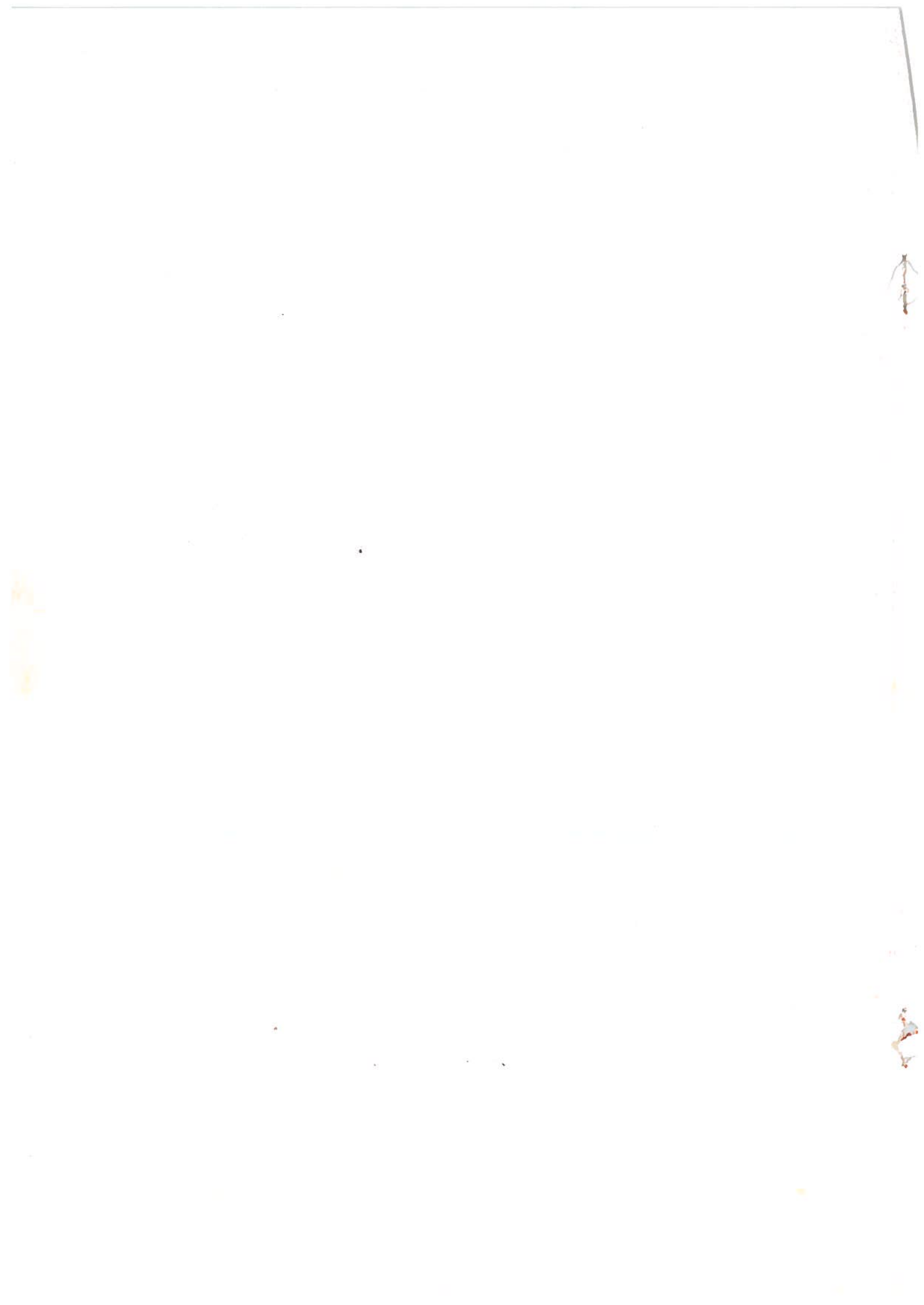


BULLETIN MUNICIPAL



JUMEAUVILLE



Cher Administrés

A l'occasion de la parution de ce nouveau bulletin, permettez moi de vous donner quelques informations concernant les réalisations et les projets de la Commune.

Le repas annuel offert pour nos anciens a réuni 60 personnes. Il a eu lieu à bon goût et une bonne ambiance a régné au cours de cette après midi qui n'est terminée vers 20 heures.

Monsieur Ménard qui était blessé avait été remplacé, pour assurer l'interim par Monsieur Fouque Raymond.

Monsieur Ménard étant décédé, Monsieur Fouque, va assurer désormais, l'entretien des voirie communales.

Le vitrail de l'Eglise a été brisé par de nombreuses pierres. Le coût de la restauration s'élève à plus d'un million deux cent mille centimes. J'ai déposé une plainte auprès de la gendarmerie et je demande aux enfants et à leurs parents, de bien vouloir respecter et faire respecter tous les biens d'autrui et publics.

Une pièce dans la Mairie, au 1^{er} étage, a été renouée et meublé d'un bureau avec téléphone. Je pourrai recevoir individuellement

les personnes qui en feront la demande. ②

Le bibliothécaire départemental est installé provisoirement à la Mairie. Vous êtes invités à consulter les livres dont le prêt est gratuit.

Le nouveau cimetière est terminé et malheureusement trois personnes y sont déjà inhumées. Une fosse à gauche en entrant a été aménagée pour y déposer des fleurs fanées. Je vous invite à respecter cet emplacement.

La première tranche de travaux, pour la restauration du Presbytère, est en cours.

Ces travaux devraient être terminés au mois de septembre. Pendant la période des vacances scolaires, des travaux de peinture et d'entretien seront réalisés aux écoles.

Malgré ces réalisations, les impôts locaux n'ont été que très peu majorés. Nous nous efforcerons dans l'avenir d'améliorer encore le sort de tous, afin qu'il fasse bon vivre dans notre village.

Le Maire

J. Coiffé

2 - JUILLET - 1980

L'ÉGLISE

- Des fissures ayant été constatées sur les murs intérieurs de l'église, l'enduit de plâtre a été enlevé, et l'on s'aperçoit maintenant que ces murs seront facilement réparables.
- D'autre part, la voûte qui sépare la sacristie de la chapelle s'effondre et elle a dû être étayée. Des travaux seront nécessaires.
- Le seul vitrail en couleur qui subsiste dans l'église et qui représente Sainte Catherine, vitrail qui date du 19^{ème}. siècle a été très sérieusement endommagé, à 50% aux dires de l'expert, par acte de vandalisme. Casser un carreau en jouant au ballon est tout à fait excusable, mais envoyer délibérément une vingtaine de pierres à travers le vitrail (les pierres ont été retrouvées dans l'église) est un acte inadmissible. C'est pourquoi Monsieur le Maire a décidé de porter plainte contre X. Les gendarmes enquêtent en ce moment.

Le devis de réparation du vitrail s'élève à la somme de 12.240 F. et nous pensons qu'il est tout à fait injustifié que tous les habitants du village aient à supporter des dépenses supplémentaires à cause de jeunes gens irresponsables. Nous nous permettons d'insister auprès des parents pour qu'ils surveillent plus étroitement leurs enfants, les biens du domaine public devant être tout autant respectés que les biens des particuliers.

LE PRESBYTERE

Les travaux de restauration de la première tranche ont été commencés et confiés aux entrepreneurs les moins disants, parmi ceux qui ont répondu à l'appel d'offres, à savoir

Monsieur WERBINSKI pour la maçonnerie

Monsieur GAUTIER pour la couverture et la plomberie

Monsieur LEMARIE pour la menuiserie, charpente

Monsieur BELLEC pour l'électricité

Le montant total des devis s'élève à la somme de 172.166 F.02 Il est rappelé que pour ces travaux une subvention de 80.000 F. a été accordée.

LE CIMETIERE

Le nouveau cimetière a été clos, d'une part d'un mur en moellons réalisé par la maison GALERNE, pour la somme de 27.450 F., d'autre part de dalles de béton et de grillage posés par la société VIBRO-VALLOT pour la somme de 17.817 F.40. Le terrain a été borné par un géomètre, les allées intérieures ont été nivelées et empierrées par l'entreprise LEMAGNE. Certains emplacements ont déjà été vendus. A ce propos, nous vous rappelons le prix des concessions: 300 F. pour une trentenaire et 1000 F. pour une concession perpétuelle.

D'autre part, une clôture en grillage a été installée par la société VIBRO-VALLOT pour la somme de 4216 F.61 TTC., au fond de l'ancien cimetière pour l'isoler du presbytère.

Une partie du mur existant entre l'ancien et le nouveau cimetière s'est effondrée. Il a été décidé de le reconstruire. Des devis ont été demandés.

TRAVAUX A ENVISAGER

- ENTRETIEN DES CHEMINS

Voici la liste des chemins communaux sur lesquels un revêtement superficiel est envisagé à condition qu'une subvention soit obtenue:

- CV n° 6 (dit de la cavée) jusqu'au carrefour du CV n° 2
pour la somme de 13.300 F.
 - CV n° 2 (Rue d'Hargeville) jusqu'au carrefour du CV n° 6
(sous réserve que les travaux de déflashage soient réalisés avant l'enduit superficiel)
pour la somme de 26.600 F.
 - Rue des Rosiers, y compris l'intersection de la rue de
l'Eglise
pour la somme de 10.150 F.
 - Ruelle verte (3ème. couche)
pour la somme de 2.100 F.
- Total..... 52.150 F.

Par ailleurs, les dépenses à prévoir pour réparations des chaussées par emplois partiels à l'émulsion et à l'enrobé peuvent être estimés à 29.700 F. TTC

- EXTINCTEURS

La maison BLOC-FEU est venue réviser les extincteurs existants

et elle estime que deux extincteurs plus réglementaires devraient être ajoutés. Pour une plus grande sécurité des enfants, il est décidé de procéder à cet achat. La dépense de 1372 F. sera inscrite au budget supplémentaire.

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOBUS

Le Bibliobus est un service gratuit qui consiste à prêter des livres aux habitants qui le désirent. Les livres sont stockés à la Mairie pour l'instant et seront renouvelés tous les trois mois. Ce service nécessite qu'une personne de JUMEAUVILLE fasse le choix des titres, procède à la distribution et contrôle la rentrée en bon état des livres prêtés. Mesdames LEGAC, LERQUIER et Monsieur LEMAITRE J-B veulent bien se charger du premier choix des titres. Une trentaine de livres sont actuellement à la Mairie en attendant de leur trouver un local. Vous pouvez venir les emprunter, aux heures d'ouverture de la Mairie, et faire savoir les titres des ouvrages que vous aimeriez lire ou consulter

SALAIRE DE LA FEMME DE MENAGE COMMUNALE

Pour éviter au Conseil Municipal d'avoir à reconsidérer le salaire de la femme de ménage chaque fois que l'indice du coût de la vie augmente, il a été décidé à l'unanimité qu'à partir du 1er. janv. 80 ce salaire serait fixé à 15% au dessus du SMIG.

VOIERIE DU CLOS DES VERGERS

M. PAWLAC, président de l'association des copropriétaires du Clos des Vergers a demandé à Monsieur le Maire dans quelles conditions et dans quels délais la commune pourrait prendre à sa charge la voirie du lotissement (qui est actuellement à la charge des copropriétaires). En ce qui concerne l'éclairage des voies, la municipalité la prend immédiatement à sa charge à condition que les habitants du Clos respectent les horaires actuellement en vigueur. Quant à la voirie, Monsieur le Maire consultera les Ponts et Chaussées et les services compétents. Une décision sera prise ultérieurement quand toutes les constructions seront terminées.

ECOLE MATERNELLE

A la demande de certains parents qui souhaitaient voir leurs enfants fréquenter une école maternelle, M. le Maire s'est renseigné et informe que M. AMOUROUX, maire d'EPONE accepte de prendre gratuitement les enfants de JUMEAUVILLE à l'école maternelle d'ELISA-

⑥

BETHVILLE, mais il est bien entendu que la cantine ainsi que le transport restent à la charge des parents.

EXTENSION DU RESEAU TELEPHONIQUE

Les télécommunications annoncent qu'une extension du réseau téléphonique en souterrain, depuis la porte de la maison de Madame SAUZET jusqu'à GOUSSONVILLE, aura lieu en 1980.

UN PANEAU D'AFFICHAGE a été placé près du transformateur dans le Clos du Verger.

TRAVAUX A L'ECOLE DES PETITS

L'aménagement des W.C a été effectué pendant la période des vacances d'été 1979. Quant aux travaux de peinture, ils seront exécutés pendant les vacances 1980 par l'entreprise RAQUILLET pour la somme de 6762 F.

RAVALEMENT DE L'ECOLE -MAIRIE

La deuxième tranche de travaux de peintures extérieures sur les pignons de l'école est terminée. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise RAQUILLET.

8 MAI

Le 8 mai 1980 M. le Maire, quelques conseillers et des habitants du village, ainsi que des enfants se sont rendus au cimetière à 18 h.30 en commémoration de la victoire de 1945. Tous se sont recueillis en souvenir des morts des deux guerres.

BUDGET 1980

Le budget primitif de l'exercice 1980 a été adopté à l'unanimité.

Les dépenses et les recettes à la section de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 392.384 F.05.

Les recettes et les dépenses à la section d'investissement s'équilibrent à la somme de 581.679 F.83.

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITE
DE JUMEAUVILLE DE 1793

Le vingt trois vantoze l'an deux de la republic française
une indivisible c'est présenté devant nous maire et officiers
municipaux et agen national de la commune de
jumeauville et officier du comité de ladite commune
sousigné le citoyen pierre germain peny maître Decalle
de cette commune demeurant au dit lieu depuis
treize ans nous a déclaré qu'il est dans l'intention
d'ouvrir une escole pour montre adire et a écrire
conté et calculer aux enfans de notre dite commune
S'il nous plaise de recevoir en cette qualité nous
officier susdit et sousigné antandan la déclaration
du dit citoyen peny nous luy avon accordé notre
agrement pour le reconnoitre depuis ledit temps pour
homme de bonne vie et meurce et irreprochable dans
sa conduite pour ce nous l'avon reçu avon institué et
institutions pour instituteur de notre dite commune à la
charge par luy de se conformé aux décrets de laconvantion
national du vingt neuf frimaire l'an seconde de
la republic française sur l'organisation de l'instruction public
enfoy dequoy nous luy avon accorde et delivre le present pour
luy servir et valoir entem et lieu inci que de raison a
jumeauville lejour et mois et an que desu et avon signé

Francois Godfrey Denis legrand Charles Baucher Jean Bontier
notable notable notable maire
André Cochin officier Nicolas Cochin
notable

A L'ÉCOLE

ANNEE SCOLAIRE 1979-1980

Cette année quarante-six enfants étaient inscrits à l'école, 26 chez les plus grands et 20 chez les petits. Les adolescents se rendaient au collège ou aux lycées de MANTES. Ils étaient 15 à prendre le car.

Cinq élèves quittent JUMEAUVILLE et entreront, à la rentrée 80 au Collège de MAULE, soit en 6ème., soit en C.P.P.N. :

AVRIL Laurent

AVRIL Sébastien

LASLIER Thierry

LECLERCQ Frédéric

WALESCH Alain

En effet, à partir de la rentrée scolaire 1980, les enfants de JUMEAUVILLE entrant en sixième, seront affectés au C.E.S de MAULE, et ce par dérogation et suite à la demande formulée par M. le Maire. Les élèves déjà inscrits au C.E.S de la Vaucouleurs y continueront leur scolarité.

- Le 18 décembre 1979 à 15 h. les enfants, leurs parents, les instituteurs et quelques conseillers étaient heureux d'assister avec M. le Maire au Noël de l'école.

- Le jeudi 22 mai, M. HOCQUET emmenait pour un voyage d'étude, les CE2, CM 1, CM 2 en forêt de MARLY et, avec la collaboration de deux agents de l'Office National des Forêts, faisait procéder à une étude du milieu forestier (connaissance des arbres - de la faune de la flore). C'était une application sur le terrain de ce qui avait été vu en classe. Les enfants ont été ravis de leur voyage et en plus des connaissances acquises, ils ont appris à respecter la nature. Suite à ce voyage, au mois de septembre des diapositives leur seront présentées et une conférence organisée sur ce sujet.

D'autre part, en novembre prochain, M. HOCQUET se propose de faire planter, par les enfants de l'école, de jeunes arbres sur un terrain communal.

- Le mardi 3 juin, voyage de l'école à la chocolaterie POULAIN.
(voir plus loin)

PREVISIONS RENTREE 1980

Pour l'instant l'effectif total serait de 43 élèves, dont 18 pour l'école des petits et 25 chez les plus grands.

DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE

L'école reprendra le mardi 16 septembre 1980 au matin.



Mardi 3 juin, de bonne heure nous partons voir la chocolaterie Poulain. On a vu comment on fabriquait les bonbons, le chocolat et le cacao. Les nombreuses machines faisaient beaucoup de bruit. Ça sentait le chocolat et les bonbons au réglisse. Il faisait chaud, on transpirait. Nous avons aussi vu un film au cinéma. Après avoir visité la chocolaterie Poulain, nous sommes allés au restaurant, nous avons mangé des crudités, de la viande, des légumes, du fromage et une glace. Les marrants ont bu le café et sont venus au car: nous les attendions. Quand tout le monde est prêt, nous partons au château de Cheverny. Avant d'y arriver on est passé dans la forêt de Tharabord. Nous arrivons au château de Cheverny. On entre dans la cour et dans le château. Le guide nous fait aller dans une pièce: il nous explique tout. Nous montons à l'étage et on rentre encore dans une autre pièce pour visiter tout le château. Après nous allons au chenil pour regarder le repas des chiens. Nous avons vu les grandes gamelles pleines de soupe. En dix minutes les gamelles étaient finies. Ensuite les chiens font pipi sur la tête des autres.

J'ai fait un beau voyage scolaire.

Abelane domerge - CE₁.
née en 1972.

«Le texte a été laissé intentionnellement dans son orthographe toute personnelle.»

COMITE DES FETES

REALISATIONS AU COURS DE L'ANNEE 1979-1980, ENTRE LES DEUX KERMESSES

① VOYAGE D'UNE JOURNEE A REIMS.

Le samedi 22 septembre 1979, nous étions une cinquantaine au départ du car, à 7 h., sur la place. Notre guide a commenté le voyage jusqu'à REIMS, la visite de la ville et de la cathédrale. Nous avons pu admirer cette magnifique bâtisse, et surtout le porche et son célèbre ange au sourire.

Puis nous nous sommes rendus dans la campagne, dans une auberge réputée où nous avons pu déguster un repas des plus agréables - très soigné et d'une grande délicatesse. Nous étions dans une grande salle joliment décorée et nous avons aimé le service discret et efficace. Je crois pouvoir dire que les participants étaient contents de leur repas et je connais des bouts de table où l'humeur était fort joyeuse. L'apéritif fut offert par l'Agence du Crédit Agricole qui avait organisé le voyage, le vin et le café par le Comité des Fêtes de Jumeauville.

Après quelques chants, nous sommes repartis vers EPERNAY où nous nous sommes arrêtés pour visiter la cave MERCIER. Nous avons tous réussi à emprunter le petit train qui nous a promené à travers la fraîcheur des caves et qui nous a fait découvrir, grâce aux explications des hôtesses Mercier, quelques secrets de la champagnisation. A la sortie, dégustation d'un bon champagne bien frappé avant de passer par la salle de vente. Plusieurs membres du groupe ont pensé que c'était l'occasion d'acheter quelques bouteilles qui feraient plaisir à leur famille ou amis. Et puis retour en passant par la montagne de REIMS couverte de vignobles à perte de vue, vignes aux riches couleurs que l'on a cotoyé sur bon nombre de kilomètres.

② SORTIE AU THEATRE

Le samedi 8 décembre 1979, une sortie au théâtre MOGADOR a été organisée et nous étions cinquante exactement à nous rendre à PARIS pour assister au spectacle de la célèbre opérette L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC. Tout le monde avait en mémoire les airs les plus connus et pourtant certains s'étonnaient de reconnaître au passage des airs qu'ils avaient oubliés.

③ APRES-MIDI AU CIRQUE

Le cirque. Quel émerveillement pour les enfants... et pour les

plus grands! On s'amuse ou on a peur avec les animaux, tous plus extraordinaires les uns que les autres, on rit avec les clowns, on retient son souffle avec les trapèzistes, en un mot c'est la fête. Ce fut le cas le samedi 5 janvier 1980. Cinquante enfants sont allés gratuitement, accompagnés de quarante-deux autres personnes au CIRQUE AMAR. Deux cars sont partis de JUMEAUVILLE à 13 h. Déjà, voyager en car, pour les petits, c'était l'excitation, mais le spectacle, en plus les a enthousiasmés. Il n'y eut pas une minute de perdue. Les attractions se succédaient à vive allure. Il y eut même deux ou trois numéros de trapèzistes en même temps sous le grand chapiteau. Les clowns ont été fort appréciés mais l'on a regretté de ne pas les voir plus souvent.

KERMESSE 1980

Cette année, le dimanche 18 mai, la kermesse s'est encore tenue près du lavoir et nous avons eu la chance d'avoir un temps relativement beau.

Il y avait les stands habituels, plus un tir aux fléchettes dans des ballons. Le jambon de pays a été gagné par M. et Mme. BAILLON. Le lit romantique, vendu aux enchères, a été acheté par M. Lucien BOUCHER.

Nous avons vendu, cette année, 735 paquets d'enveloppes, tous gagnants. Le petit mouton du gros lot a été attribué à M. et Mme. C. PEREIRA. Les recettes totales de la kermesse s'élèvent à la somme de 20.303 F. les dépenses à la somme de 5775 F. 35. Le bénéfice de la kermesse du 18 mai 1980 est donc de 14.527 F. 65.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont dévouées pour que cette fête soit une réussite, tous ceux qui ont tenu des stands, qui ont collecté des lots, et tous ceux qui, par leurs dons, ont permis qu'un plus grand nombre d'enveloppes soit vendu.

PROJETS POUR L'ANNEE 1980-1981

- Un voyage est envisagé en Normandie au début du mois de septembre. Nous avons écrit à 4 syndicats d'initiative et contactés plusieurs agences.

- Une sortie au théâtre sera organisée en décembre. Cette année, nous pensons choisir une pièce de théâtre plutôt qu'une opérette.

- Pour les petits enfants, nous essaierons de prévoir une sortie au printemps, mais il est encore un peu tôt pour donner plus de précisions.

FETE FORAINE

La fête foraine aura lieu cette année les 26,27,28 juillet 1980. avec manèges autos-scooter, jeu de fléchettes, chevaux de bois, confiserie, tir, loterie, frites et balançoires.

Les jeux du lundi organisés par le Comité des Fêtes commenceront à 16 h. devant la Mairie. Rendez-vous à tous les enfants et leurs parents.

ETAT - CIVIL

- NAISSANCES Xavier QUINET le 20 septembre 1978
Julien LERQUIER le 23 juin 1979
Eloïse CHAUVIN le 24 juillet 1979
Cathy CHOLLET le 6 août 1979
Adrien NIVERT le 2 novembre 1979
Mathias MOUREAUX le 27 novembre 1979
Eric PICHAVANT le 30 novembre 1979
Jean-Christophe LANGLOIS le 14 janvier 1980
Josselin STANCHINA le 23 février 1980
Alexandre ASTRUC le 20 mars 1980
Nicolas COCHIN le 31 mars 1980
Guillaume DONGUY le 6 mai 1980
Jean-François VULLIEZ le 27 mai 1980

Nous adressons nos félicitations à tous les heureux parents.

DECES

- Madame MARTIN Madeleine le 30 janvier 1980
Madame Veuve LAROCHE Juliette le 3 mars 1980
Madame Veuve KERREMANS Marie-Thérèse le 16 mars 1980
Monsieur LEGOUX Henri le 3 juin 1980
Monsieur PETIT Gaston le 8 juin 1980
Monsieur MENARD Raymond le 19 juin 1980

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.